

COMMUNIQUE DE PRESSE

A Paris, le 31 mars 2015

Digitale Alternance : le duo gagnant !



[Cliquez pour voir la vidéo](#)

Afin de soutenir l'innovation digitale au service des professionnels et dans le cadre de son partenariat avec 42, Solocal Group a organisé les 18 et 19 mars derniers au sein de la célèbre école du numérique un hackathon* de 2 jours réunissant 74 étudiants en alternance. Ces derniers, issus de **42** mais également ceux des **3 CFA** et écoles de restauration & hôtellerie partenaires, ont travaillé sans relâche à la conception d'applications à destination des hôteliers et restaurateurs. Un moment de partage, d'échange et d'innovation parrainé par le Chef étoilé Guy Martin et qui a su ravir l'ensemble des participants. De quoi créer une effervescence des plus enrichissantes !

Agilité, Equipe, Innovation, Client



Incarnant les valeurs chères à Solocal Group, ce concours a réuni **74 étudiants** qui ont eu 48 heures pour former leurs équipes de travail et intégrer la compétition. Avec une **facilité d'adaptation** surprenante et une **rapidité d'exécution** record, ces jeunes qui ne se connaissaient pas avant l'événement, ont réussi, ensemble, à faire émerger **des projets créatifs répondant de manière très concrète à des problématiques d'entreprise.**

Solocal Group, très engagé dans le recrutement d'étudiants en alternance au sein de ses équipes, animait par ailleurs un stand Marque Employeur sur lequel a été présenté l'ensemble des activités du Groupe auprès des étudiants.

Le déroulé

18 mars - 11h, « top départ » : 18 équipes réparties par groupe de 4 (2 étudiants de 42 combinés à 2 étudiants CFA) se sont lancées dans la compétition. Elles ont ainsi pu investir les 250m2 d'espace de travail mis à leur disposition.

19 mars - 16h00 : fin du challenge. Le jury, composé de 10 membres : **Guy Martin**, Chef étoilé du Grand Véfour, **Pascal Garcia**, **Nicolas Gauthier**, **Cyril Morcrette** pour **Solocal Group**, **Jean-Michel Castagne** de l'APCMA**, 3 directeurs des écoles participantes et enfin deux **blogueurs influents**, a pu délibérer et désigner les meilleurs projets. Le barème de notation a été établi selon 4 critères : **l'utilité de l'application** pour le secteur de l'hôtellerie, la **faisabilité**, **son caractère innovant**, et enfin la **présentation** du projet par les élèves eux-mêmes.

Composée de 2 garçons et 2 filles, issus de 42 et du CFA Stephenson, l'équipe gagnante s'est distinguée en développant l'application « **Follower Orders Assistant** », destinée aux hôteliers. Accessible sur ordinateur, tablette et mobile, elle vise à faciliter la communication interne et plus précisément, le **partage de consignes entre les différents départements de l'hôtel**.

L'application gagnante se divise en 5 onglets :

- **réception** : partage de consignes entre les réceptionnistes-concierges d'un shift à l'autre et d'une personne à l'autre. On y trouve les consignes du jour, l'historique, les consignes à venir ainsi qu'un suivi de chaque tâche à effectuer
- **plaintes** : rapport des plaintes des clients transmis aux managers
- **gouvernant** : trois fonctions -> liaison gouvernante, objets trouvés, chambres prioritaires
- **technique** : via l'application, le service technique reçoit une information et peut automatiquement se rendre sur place pour résoudre la tâche
- **bagagiste** : il reçoit directement sur son mobile les consignes de délogement ou d'aménagement des bagages dans les chambres

Les gagnants ont remporté chacun un **iPad**, ainsi **qu'un déjeuner dans le célèbre restaurant gastronomique de Guy Martin, le Grand Véfour**.

Le jury a également décerné un prix à la deuxième équipe sur le podium (4 iPads) pour leur projet d'application nommée « Extraminute » qui consiste à mettre en relation les professionnels et les « extras » à la recherche de vacation exceptionnelles ou ponctuelles. Cette application permet aux restaurateurs et hôteliers de pouvoir faire face rapidement au surplus d'activité, à d'éventuels absences ou événements exceptionnels. Reconnue comme un usage à forte valeur ajoutée, elle répond à une problématique marché très sévère en France.



« J'ai trouvé tous les projets et les idées absolument formidables, applicables immédiatement. C'était par ailleurs une très bonne illustration de ce que nous pouvions faire fonctionnellement pour que les usages soient simples et que les idées prennent corps à travers différentes applications » déclare Nicolas Gauthier, Directeur IT Solocal Group.

Solocal Group partenaire de 42

A la fin d'année 2014, **42**, formation en informatique entièrement gratuite sans condition de diplôme, et **Solocal Group** annonçaient la signature d'une convention de partenariat. Le cadre de cet accord devait permettre aux étudiants de 42 de travailler sur des projets pédagogiques innovants, en collaboration avec des experts du marché du travail. Les problématiques rencontrées doivent leur permettre d'aiguiser leurs capacités et de rencontrer de nombreux professionnels.

Solocal Group s'engage ainsi à proposer aux étudiants de nouvelles opportunités de stage et à participer aux actions d'ouverture au monde de l'entreprise de 42 : participation aux forums de recrutement, animation de conférences métiers, organisation de hackathons...

Nos partenaires :



Nos partenaires institutionnels :



A propos de Solocal Group

Solocal Group, N°1 européen de la communication locale digitale, propose des contenus digitaux, des solutions publicitaires et des services transactionnels qui connectent simplement les consommateurs avec les entreprises locales. Il fédère près de 4 800 collaborateurs - dont près de 2 300 conseillers en communication locale - en France, en Espagne, en Autriche et au Royaume Uni - et accompagne le développement numérique des entreprises (TPE/PME, Grands Comptes, etc.), notamment via ses 4 marques phares : PagesJaunes, Mappy, ComprendreChoisir et A Vendre A Louer. Fort de son expertise, il compte aujourd'hui près de 700 000 annonceurs. En 2014, Solocal Group a réalisé un chiffre d'affaires de 936 millions d'euros dont 68% sur Internet, et se classe ainsi parmi les premiers acteurs européens en termes de revenus publicitaires sur Internet. Solocal Group est cotée sur Euronext Paris (ticker 'LOCAL'). Les informations disponibles sur Solocal Group sont accessibles sur www.solocalgroup.com.

Contacts

Presse

Edwige Druon

01 46 23 37 56

edruon@solocal.com

Relations Institutionnelles

Maxime Duclaux

01 46 23 44 34

mduclaux@solocal.com